

ETS TOEIC
Assess to Progress.

CAP SUR l'avenir
avec le test TOEIC®

www.etsglobal.org

TOEIC Tests

4 500 postes supprimés en 2019

Réduction des fonctionnaires, le rythme n'y est pas

L'objectif de suppression de 50 000 postes dans les services de l'Etat sur la durée du quinquennat est de moins en moins crédible



© Michel Euler/AP/SIPA



Mécomptes publics, François Ecalle

Le Premier ministre vient d'annoncer que 4 500 postes seront supprimés en 2019 dans la fonction publique de l'État, après 1 600 en 2018, tout en maintenant l'objectif d'une baisse des effectifs de 50 000 sur la durée du quinquennat. Pour l'atteindre, il faudra donc supprimer en moyenne près de 15 000 postes par an sur les années 2020, 2021 et 2022.

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

Former X

d'exceptionnel.

Cependant, les armées ont contribué pour un tiers aux suppressions de postes des années 2008-2012 alors qu'elles n'employaient que 17 % des effectifs de l'État, et la nouvelle loi de programmation militaire prévoit 2 000 créations de postes de 2008 à 2022. Des effectifs supplémentaires sont également prévus dans les services de police et judiciaires.

Bercy exemplaire

Le seul ministère important où des suppressions de postes sont assumées est celui de l'économie et des finances, qui emploie 7 % des agents de l'État dont 5 % par la Direction générale des Finances publiques. Celle-ci a déjà vu ses effectifs diminuer de 20 000 en dix ans pour revenir à un peu plus de 100 000, et ce rythme pourrait être un peu accéléré, mais il ne peut pas y avoir plus de 4 000 suppressions annuelles de postes dans l'ensemble du ministère.

“Les effectifs de l'État ne pourront pas diminuer de 50 000 si on ne revient pas en partie sur les 60 000 créations de postes dans l'Éducation nationale de la période 2012-2017”

La grande inconnue est l'évolution des effectifs des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, qui emploient plus de la moitié des fonctionnaires de l'État. Les effectifs de l'État ne pourront pas diminuer de 50 000 si on ne revient pas en partie sur les 60 000 créations de postes dans l'Éducation nationale de la période 2012-2017. Or les réformes en cours, comme le dédoublement des classes dans les zones prioritaires, vont plutôt dans le sens d'une hausse des effectifs. Des ballons d'essais ont certes été lancés sur une augmentation de la durée du travail et la polyvalence des agents, qui faciliteraient la réduction des effectifs, mais les mesures restent à prendre.

Au total, il est encore possible, et nécessaire, de supprimer 50 000 postes dans les services de l'État d'ici 2022, mais on voit mal comment le gouvernement atteindra cet objectif, qui est de moins en moins crédible.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle

A lire également

[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)

Publié le 06/09/2018

Catégories :

[Affaires publiques](#) / [Economie](#) / [Politique](#) / [Mécomptes publics](#) / [Social & sociétal](#) /

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

